



FAIRE SAVOIR



Marie-Dominique MONSÉGUR,
Directeur Général

EDITO

QUALIBAT ouvre un site dédié au grand public : www.travaux.qualibat.com

Depuis plusieurs années, les actions de communication réalisées pour faire connaître la marque QUALIBAT auprès du grand public ont permis d'asseoir une certaine notoriété.

Pour autant, les spécificités de notre nomenclature rendent son utilisation complexe par des clients particuliers, peu au fait des termes et des questions techniques de la construction.

Pour contourner cette difficulté, nous avons donc choisi de demander à chaque entreprise titulaire de la marque QUALIBAT de s'identifier et de déclarer, si elle réalise ou non, des travaux pour les particuliers, dans les métiers pour lesquels il lui a été délivré une qualification ou une certification. De cette façon, il est devenu possible de simplifier, pour les particuliers, l'accès à la base de données des entreprises et de créer un site grand public qui leur est entièrement dédié, à côté du site institutionnel.

Gageons que ce nouveau site grand public www.travaux.qualibat.com, avec ses FAQ, ses fiches pratiques et sa nouvelle recherche d'entreprises, au plus près des besoins des particuliers, saura leur apporter toutes les informations et les services utiles à leurs projets de travaux... des plus simples aux plus importants !

CÔTÉ SALON

SALON DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

QUALIBAT est partenaire du salon national de la maîtrise d'œuvre qui se déroulera les 16 et 17 septembre prochains au Double mixte de Lyon-Villeurbanne.



Pour découvrir les nouveautés de la nomenclature QUALIBAT

2010 (qualifications et certifications de murs végétalisés, bâtiments à ossature bois ou en bois massifs empilés, rénovation de chauffage et de chaufferies, modules photovoltaïques intégrés ou surimposés, étanchéité photovol-

taïque, etc.), rendez-vous sur le stand G6 ! **Faites dès à présent votre réservation de badge auprès du Délégué Régional QUALIBAT Rhône-Alpes, par email : b.chapouan@qualibat.com**

ARTIBAT

ARTibat, le salon du BTP de l'Ouest organisé par la CAPEB Pays de la Loire se tiendra au parc des expos de Rennes/Aéroport, du mercredi 1^{er} au vendredi 3 décembre 2010.

L'ensemble des professionnels du secteur de la construction (bureaux d'études, maîtres d'ouvrage, professionnels publics et privés, entreprises artisanales et PME) sera présent

pour cette douzième édition consacrée à l'innovation et aux économies d'énergie.

La délégation régionale OUEST vous accueillera sur le stand QUALIBAT, dans le Hall 5 (hall dédié aux services). Vous souhaitez nous rendre visite ? Des invitations en nombre limité peuvent être retirées auprès de l'agence de Rennes...

N'attendez pas : adressez dès à présent vos demandes à rennes@qualibat.com

ACTUS QUALIBAT

Bienvenue aux particuliers sur : www.travaux.qualibat.com

En septembre, QUALIBAT ouvre un nouveau site Internet entièrement dédié aux particuliers et qui se propose de les accompagner pour mener à bien tous leurs projets de travaux, en neuf comme en rénovation.

Questions d'ordre technique, juridique, fiscal... Recherche d'entreprises ?

www.travaux.qualibat.com met en ligne des dossiers thématiques, des fiches techniques et des conseils pratiques ainsi qu'une interface de recherche simplifiée de quelque 16 000 entreprises titulaires de la marque QUALIBAT. Celle-ci, présentée par grandes catégories de travaux ou par métier, permet désormais aux particuliers de consulter directement les entreprises QUALIBAT et de les contacter.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.travaux.qualibat.com.



INFO

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT CONFIE LA GESTION DES « PROS DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE » À QUALIBAT.

LA FFB délègue officiellement à QUALIBAT la gestion de la délivrance de sa marque. Cette mission intègre notamment la gestion des demandes et l'organisation des audits sur tout le territoire. Elle prendra effet dès le mois d'octobre 2010, date à laquelle les Délégations QUALIBAT seront chargées de la gestion opérationnelle de la marque.

AGENDA



LA PAROLE AUX MAÎTRES D'ŒUVRE ET MAÎTRES D'OUVRAGE

TÉMOIGNAGE

Le Conseil Général du Puy-de-Dôme a inauguré un nouveau collège HQE

Après deux ans de travaux, le collège de Pontgibaud, situé sur les hauteurs face à la chaîne des Puys, s'inscrit totalement dans son environnement et témoigne d'un réel engagement en faveur du développement durable.

Entretien avec **Paul CHAPOULY**, Direction de l'Éducation et des Collèges pour le Conseil Général du Puy-de-Dôme, et **François GAROT**, Responsable du Pôle Prestations Externes OPHIS Clermont Ferrand :

Pouvez-vous nous expliquer l'origine et les contraintes de ce projet ?

En décembre 2005, le Conseil Général du Puy-de-Dôme a voté la construction d'un nouveau collège pour un budget de 9 millions d'euros. Le Conseil Général souhaitait ainsi se doter d'un outil éducatif fonctionnel, confortable et économe en énergie ; mais la Région souhaitait

également respecter une démarche de qualité environnementale qui permettrait à l'ouvrage de s'intégrer parfaitement dans son contexte et de garantir de véritables performances en termes de consommation énergétique.

Quelles ont été les préconisations de la maîtrise d'œuvre ?

Le Cabinet Panthéon, chargé de la conception et du suivi du projet, a tenu compte de l'ensoleillement et des vents dominants pour l'implantation, notamment par rapport à la solution de chauffage géothermique par puits et solaire pour la production d'eau chaude.

Le projet devait également intégrer la proximité du Château Dauphin et, notamment, de ses jardins classés monuments historiques.

OPHIS, au travers de son service Pôle Prestations Externes, accompagnait le Conseil général dans son rôle de Maîtrise d'ouvrage.

Pour les entreprises, quels étaient les critères de sélection et les savoir-faire requis ?

Nous avons jugé les offres en tenant compte de leur valeur technique, de la qualité des mémoires organisationnels fournis par les entreprises et du prix des prestations.

Il faut préciser qu'à l'origine l'appel d'offres a été lancé par consultation en macro lots, mais que, face à la difficulté des entreprises à se constituer en groupements, nous avons dû lancer une nouvelle consultation en lots séparés. Rappelons aussi que le marché connaissait, à l'époque, un niveau de prix élevé et une forte activité... Ainsi il nous aura fallu 4 tours pour attribuer les 17 lots de travaux prévus !

A noter que, sur l'ensemble des lots attribués, 9 ont été confiés à des entreprises qualifiées QUALIBAT.

Sur un tel projet, comment se partage la responsabilité de la performance globale de l'ouvrage entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et entreprises ?

Le Cabinet Panthéon a pris ses pleines responsabilités liées à la conduite de l'opération ; sa renommée et son savoir-faire ont poussé toutes les entreprises dans le bon sens et leurs prestations ont été de bonne facture, comme en témoigne le résultat final.

EN SAVOIR PLUS :

www.puydedome.com/?IDINFO=57465



GRENELLE ENVIRONNEMENT

NOUVEAUTÉS

ADAPTER LES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS...



Les DTU sur lesquels s'appuie l'ensemble du secteur de la construction, ont une valeur normative et la référence en est très souvent faite dans les contrats d'assurance, comme dans les contrats de construction. Ces règles techniques

servent de base aux référentiels de formation ainsi qu'à tous les outils quotidiennement utilisés par les entreprises et les artisans.

Élaborés par le CSTB dans les années 50, et régulièrement mis à jour, ces textes nécessitent toutefois d'être adaptés afin de répondre pleinement aux enjeux du Grenelle Environnement.

Un constat qui doit conduire à une révision générale des règles de l'art de la construction. Le but étant de proposer de nouvelles règles, en recensant et en fiabilisant des technologies efficaces dans le domaine des performances environnementales et énergétiques, en particulier pour

les travaux de rénovation qui ne sont pas clairement couverts par le corpus de textes actuels.

Le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, EDF, les organisations professionnelles d'entreprises, l'Agence Qualité Construction, le COPREC et le CSTB ont ainsi récemment signé une convention autour d'un plan d'actions définissant les conditions de mise en œuvre de cette révision complète des textes d'ici à 2012.

Le programme « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 » mobilisera 200 experts pour réécrire complètement la documentation technique de référence, mais également réviser les référentiels de formations initiale et continue et mettre tous les outils pratiques à disposition des acteurs de la construction (guides, méthodes d'évaluation technique des performances énergétiques, outils d'auto-contrôle, etc.).

... ET RECONNAÎTRE LEUR SAVOIR-FAIRE

La révision des référentiels de formation rejoint d'ailleurs un enjeu majeur du Grenelle

Environnement : celui de mettre en adéquation l'offre de formation avec les nouveaux besoins du secteur.

Rappelons que 11 Comités de filières travaillent depuis fin 2009 dans le cadre du « Plan national de mobilisation des territoires et des filières », sous le pilotage du Comité National « Pour le développement des métiers liés à la croissance verte », dans le but d'adapter les compétences métier d'aujourd'hui.

Ces Comités ont présenté leurs préconisations en début d'année 2010 et le Comité « Bâtiment » s'est clairement exprimé en faveur d'une amplification du programme FEE Bat.

Cette proposition a conduit le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, EDF, les organisations professionnelles d'entreprises, l'ATEE et l'ADEME à établir une convention de partenariat visant à accélérer le déploiement des formations FEE Bat, avec l'ambition de former aux économies d'énergie quelque 120 000 professionnels d'ici 2012.

EN SAVOIR PLUS :

www.developpement-durable.gouv.fr

L'entreprise **SAVOIE FRÈRES**, basée dans la région Centre à Chambray les Tours, s'est engagée, depuis de nombreuses années et plus particulièrement depuis cette décennie, dans une démarche respectueuse de l'environnement et de la santé de ses salariés. Cette politique se traduit notamment par une gestion des achats éco-responsable et par la mise en place d'un système de **MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL**.

Entretien avec **Christophe BRUNET**, Responsable des Achats, et **Nathalie PORTAIS**, Directrice Administrative.

Comment se traduit votre politique de développement durable en matière d'achat de fournitures et matériaux ?

Tout d'abord, nous privilégions les produits et matériaux locaux afin de limiter, autant que possible, les transports et, par conséquent, notre empreinte carbone. Les fournisseurs de proximité sont donc privilégiés ; c'est le cas, par exemple, des carrières qui nous approvisionnent sur toute la région Centre. Ensuite, nous recherchons de nouveaux matériaux ou des produits plus respectueux de l'environnement, mais aussi plus sécurisants pour nos salariés. Ainsi, nous utilisons, pour exemple, un déstructurant béton bénéficiant de l'éco innovation 2009 pour nettoyer nos banches. Ce produit offre une totale sécurité d'emploi : il n'est pas corrosif, non inflammable, non volatil et biodégradable à 90%, sans oublier la réduction de la pénibilité. Enfin, nous trions et valorisons nos déchets : le bois de coffrage est réutilisé, soit pour composer

de nouvelles pièces de coffrage plus petites, soit pour être acheminé vers des filières de valorisation qui permettent aussi d'intégrer socialement des personnes via des associations locales. Une signalétique adaptée et compréhensible par l'ensemble des intervenants sur site est mise en place pour garantir un tri maximum. Le prestataire retenu pour la prise en charge des déchets nous accompagne aussi en apportant son savoir.

Que pensez-vous des matériaux ou des produits innovants d'éco-construction ?

Il faut avant tout qu'ils soient compatibles avec les règles de l'art professionnelles. Nous consultons les recommandations de la Commission Prévention Produits de l'Agence Qualité Construction et surveillons toutes les pathologies liées aux nouveaux produits ou procédés. L'OPPBTB propose des dispositifs pour prévenir certains risques liés à la mise en œuvre.



Comment parvenez-vous à impliquer vos personnels et vos partenaires travaux dans votre démarche ?

Nous entretenons des relations étroites avec les industriels qui nous associent à leurs recherches et complètent utilement la formation des salariés. Par ailleurs, nous intégrons des groupes de travail pour faire de la veille technologique et économique en adhérant aux chambres consulaires comme « ECOBIZ » à la CCI de Tours. Nous la partageons avec l'ensemble de nos partenaires travaux dans notre rayon d'intervention, de Paris à Bordeaux et de Nantes à Bourges...

Nous aimons rappeler la citation de Marguerite Yourcenar : « **Construire, c'est collaborer avec la terre : c'est mettre une marque humaine sur un paysage qui en sera modifié à jamais.** » *Mémoires d'Hadrien (1951).*

EN DIRECT DES RÉGIONS



GESTION DE LA MARQUE ECO artisan : LA PASSATION EST EN COURS...



Les élus et les éco-correspondants des CAPEB concernées, la direction de QUALIBAT, ses délégués régionaux et chargés d'affaires, se réunissent en régions depuis le mois de juin dernier pour concrétiser la passation de la gestion de la marque ECO artisan au sein des délégations QUALIBAT.

Le déploiement complet de la marque dans les délégations QUALIBAT sera achevé au mois d'octobre (voir calendrier).

Une période de transition de quelques semaines après chacune de ces réunions est prévue et donne droit à une tarification spécifique pour les titulaires de la marque.

Pour plus d'informations sur les conditions de prise en charge des demandes ECO artisan dans votre région : [N°Azur 0 810 000 308](tel:0810000308)

RHONE-ALPES	Lyon	7 juin
POITOU-CHARENTES	Poitiers	30 juin
PACA/CORSE	Aix-en-Provence	6 juillet
LIMOUSIN	Limoges	7 juillet
AUVERGNE	Clermont-Ferrand	9 juillet
PAYS DE LA LOIRE	Angers	16 juillet
BRETAGNE	Rennes	20 juillet
AQUITAINE	Mérignac	21 juillet
ILE-DE-FRANCE	CAPEB siège (salle 607)	31 août
LORRAINE	Metz	6 septembre
ALSACE	Colmar	13 septembre
CENTRE	Orléans	16 septembre
NORD PAS-DE-CALAIS-PICARDIE	Amiens	20 septembre
CHAMPAGNE-ARDENNES	Chalons-en-Champagne	21 septembre
NORMANDIE	Caen	27 septembre
FRANCHE-COMTE	Besançon	28 septembre
BOURGOGNE	Dijon	5 octobre



CALENDRIER DES RENCONTRES RÉGIONALES SUR LE SECOND SEMESTRE

ÉVÉNEMENT

Les rencontres régionales QUALIBAT, démarrées en avril dernier, se poursuivent sur le second semestre de l'année 2010.

Ces rencontres sont organisées en partenariat avec *Le Moniteur*, qui animera une partie des échanges.

LE MONITEUR

Les membres des sections et des commissions QUALIBAT sont invités à venir s'entretenir du fonctionnement de l'organisme au plan local, à exprimer leurs attentes et à échanger, avec le Président MAUGARD, leurs points de vue sur l'accréditation et sur l'avenir de QUALIBAT.

Les entreprises, les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et institutionnels sont attendus dans l'après-midi pour discuter du Grenelle Environnement et des exigences qui vont s'imposer à court et à moyen terme à l'ensemble des acteurs de la construction. Les nouvelles offres vertes mises en place par QUALIBAT leur seront présentées en détail...

9 sept. 2010 DIJON	17 sept. 2010 LYON	14 oct. 2010 STRASBOURG	25 oct. 2010 RENNES	28 oct. 2010 GRENOBLE	3 nov. 2010 NANCY
9 nov. 2010 AIX-EN-PROVENCE	17 nov. 2010 BORDEAUX	23 nov. 2010 NICE	9 déc. 2010 CAEN	13 déc. 2010 TOULOUSE	

Pour plus d'informations :

N°Azur 0 810 000 308

PRIX APPEL LOCAL

OUTILS ET INFORMATIONS :

COMMUNICATION

L'ÉDITION 2010 DE LA NOMENCLATURE QUALIBAT DISPONIBLE FIN SEPTEMBRE.

Cet ouvrage, véritable outil de référence pour les entreprises, la maîtrise d'œuvre et les compagnies d'assurances, a été entièrement actualisé et présente, notamment, deux nouvelles familles de travaux dédiées à l'offre globale et à la performance énergétique.

UN PAS DE PLUS VERS LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES...

Pour toutes les entreprises désireuses de profiter des nouveaux services en ligne de QUALIBAT, mais qui hésitent encore à se lancer, le **GUIDE EXTRANET** vient de sortir. Celui-ci vous donne les étapes à suivre, pas à pas, pour remplir facilement et rapidement vos dossiers de demande ou de renouvellement de qualifications ainsi que votre questionnaire de suivi annuel.

Il est téléchargeable dans votre espace client Extranet et peut également vous être adressé sur simple demande au : **N°Azur 0 810 000 308**

PRIX APPEL LOCAL

LE RAPPORT ANNUEL EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE INTERNET DE QUALIBAT.

Il donne le bilan de la population qualifiée et certifiée à la fin 2009 et met en lumière les moments forts de l'année. Pour le consulter, rendez-vous dans la « bibliothèque » du site www.qualibat.com.



© moniteur - RCS TB 343 341 788 - illustration timo - KAL NL 09/10



55 avenue Kléber - 75784 Paris Cedex 16
Tél. 01 47 04 26 01 - Fax 01 47 04 52 83

www.qualibat.com

AVEC QUALIBAT® FAITES LA DIFFÉRENCE !

